



**Décision arrêtant la liste des personnes
Autorisées à exercer à titre provisoire en France
la profession d'aide-soignant à compter du 20 juillet 2022**

Vu l'arrêté du 10 juin 2022 prescrivant des mesures nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

Vu l'instruction n° DGOS/RH1/2022/135 du 17 juin 2022 relative à l'accélération du calendrier de diplomation pour les infirmiers et les aides-soignants, à l'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier ou d'aide-soignant et aux autres dispositifs existants permettant de faire face aux tensions dans les établissements de santé et médico-sociaux (ESMS) ;

Vu la demande de délivrance d'autorisation provisoire d'exercice de la profession d'infirmier transmise par l'IFAS d'Alès le 19 juillet 2022 au nom des intéressé(e)s et attestant qu'ils remplissent les conditions prévues au I. de l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 juin 2022 susvisé ;

Par ces motifs,

DECIDE

Une autorisation d'exercice provisoire de la profession d'aide-soignant est accordée aux élèves dont les noms suivent jusqu'au 16 septembre 2022, date de publication des résultats du jury plénier du 14 septembre (à consulter sur le site de la DREETS Occitanie).

IFAS d'Alès

AFTISSE	Samia
BARAKA	Nazline
BOUDACHE	Fatma
BOUNIOL	Laura
BOURGEOIS	Estelle
BRAWANSKI	Manon
BUIRON	Lysa
CASTELLI	Mario
CHAPUY	Damien
CLARY	Désirée
COUSSENS	Florian
DREAN	Kristell
DUPONT	Dany
GIRARD	Ruben
GLAD	Audrey
IMBRECHT	Déborah
LARGUIER	Charlène

MELLAH	Shainez
MERLE	Séverine
MORENA	Lucile
NOUVEL	Sabine
PUJALTE	Anthony
PUMA	Sandra
RAMPON	Eva
RANC	Laëtitia
SAGONE	Magali
SAID HAMADI	Zarianti
SAIDI	Brahim
SOMMAZZI	Charlotte
VERNIER	Romain
VIGNOLLE	Alexia
VIGNOLLE	Cyril
VIGOUROUX	Sabine

Pour Le Préfet de la région Occitanie,
Pour le Directeur Régional de l'Economie, de
l'Emploi, du Travail et des solidarités
Le Directeur Régional Adjoint,

